

Mairie de CARLIPA
Conseil Municipal

Compte-rendu de la séance 10 avril 2021 – 9h30

Présents : MM. SERRANO - OLIVIER - PENNAVAYRE - DESPLAS et PISANI - Mmes ALLEMAND - CARPENTIER - OLIVIER - PASIN - ROUQUET et ZÉNON

Secrétaire de séance : Mme ROUQUET

VOTE DES BUDGETS PRÉVISIONNELS 2021

* Le budget prévisionnel général s'équilibre en section de fonctionnement pour un montant de **643 351.20 €** et en section d'investissement pour un montant de **184 720.02 €**.

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité ce budget 2021.

* Le budget prévisionnel de l'Atelier d'Accueil Boulangerie s'équilibre en section de fonctionnement pour un montant de **38 229.94 €** et en section d'investissement pour un montant de **20 676.36 €**.

Ce budget prévisionnel 2021 est voté à l'unanimité par l'assemblée.

VOTE DES TAUX DES TAXES LOCALES 2021

M. Olivier expose au Conseil Municipal que dans le cadre de la refonte de la fiscalité locale, qui prévoit dans l'article 16 de la loi des finances 2020, la suppression de la Taxe d'Habitation pour les habitations principales, les parts communales et départementales de la TFPB sont fusionnées et affectées aux communes dès 2021, en compensation de la perte de la TH sur les résidences principales.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de reconduire les taux 2020 sur 2021, soit :

- Taux taxe Foncier Bâti : 55.80 % (taux communal + taux départemental)
- Taux taxe Foncier Non Bâti : 108.13 %

Le produit fiscal attendu pour 2021 est de 139 524 €.

MAISON DE SANTÉ DE VILLEPINTE

Le Maire rappelle la création du Comité de Pilotage (COPIL) dans le cadre du projet de maison de santé pluri-professionnelle de Villepinte.

La commune doit être représentée au COPIL. Sont nommés :

- Serge SERRANO, membre titulaire
- Lucie OLIVIER, membre suppléant

EFFACEMENT BT CŒUR DE VILLAGE

Le Maire présente l'avant-projet établi par le Syndicat Audois d'Energies (SYADEN) relatif à l'effacement des lignes basses tension, éclairage public et téléphone dans le projet Cœur de Village.

Le montant prévisionnel global de cette opération est estimé à 77 160 € TTC.

Ce montant sera réglé par le SYADEN.

Après achèvement des travaux, la commune aura à sa charge les frais estimatifs suivants :

- | | |
|---------------------------------------|-------------|
| - Réseau Electricité | 5 500 € HT |
| - Travaux Eclairage Public | 5 160 € TTC |
| - IPCE (réseau commun. Electroniques) | 1 000 € TTC |
| - Participation frais de dossier | 2 750 € |

Les travaux relatifs à l'Eclairage Public feront l'objet d'une subvention de 2 580 € versé par le SYADEN.

Le Conseil Municipal approuve l'avant-projet et autorise le Maire à signer la convention de Maîtrise d'Ouvrage avec le SYADEN.

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE – Présentation PREDICT

M. PENNAVAYRE expose la mise en place et le fonctionnement du Plan Communal de Sauvegarde qui assurera l'alerte, l'information et la protection de la population aux regards des risques naturels et technologiques. Le Maire apporte des informations complémentaires. Le Cabinet PREDICT assisterait la commune dans l'élaboration de son PCS. Le contrat avec PREDICT sera signé.

ECOFINANCES – CONVENTION DE FORMATION DES ÉLUS

Le Maire présente une proposition de convention avec le cabinet ECOFINANCES qui permettrait la formation des élus à la maîtrise et à l'optimisation des bases fiscales, ainsi que l'accès à un logiciel d'extraction des bases cadastrales. Les élus, après débat, décident de revoir cette proposition en 2022.

QUESTIONS DIVERSES

- Réflexion autour de la convention relative à l'installation de l'antenne LTD, proposée par la société ALSATIS.

Pour rappel, cette antenne permettra d'assurer une meilleure couverture internet sur le territoire de la commune. L'ensemble des élus valide cette convention.

- Présentation des devis de travaux de voirie communale
- Discussion des élus autour d'éventuelles animations de l'été

- Séance levée à 12 h 45 -

Vu pour être affiché le 12 avril 2021, conformément aux prescriptions de l'article L.121-17 du Code des Communes.

Le Maire,
Serge SERRANO

